

Pesticides dans l'agglo de la Rochelle : plus de 50 produits chimiques retrouvés dans les analyses des enfants



Avant l'annonce des résultats des analyses ce samedi, une manifestation était organisée par l'association à La Rochelle.
© Crédit photo : XAVIER LEOTY / SO

Par Marine Allain

Publié le 13/10/2024 à 17h34.

En avril dernier, 72 enfants de la plaine d'Aunis, près de La Rochelle, se sont prêtés à des prélèvements d'urine et de cheveux. Les résultats des tests, dévoilés samedi 12 octobre, sont édifiants

Samedi soir, au Méga CGR de La Rochelle, l'heure n'était pas à la fête. « Je suis inquiète », confie Lise, habitante de Bourgneuf, village de l'agglomération rochelaise, et maman d'un garçon et de deux filles. Comme 70 autres enfants, deux des siens ont été testés par l'association Avenir, Santé, Environnement, créée à la suite du décès de Pauline d'un cancer de la lymphe à 15 ans. Comme tous les autres parents, Lise attend les résultats avec angoisse. « On a un champ juste en face de chez nous, on sent bien les odeurs des pesticides », décrit-elle.

Les enfants testés viennent de six communes de la plaine d'Aunis : Bourgneuf, Saint-Rogatien, Périgny, Dompierre-sur-Mer, Montroy et Clavette. 408 molécules ont été recherchées dans leurs urines, 14 ont été trouvées. Dans les cheveux, ce sont 45 molécules qui ont été détectées sur les 353 étudiées. Très peu sont similaires entre les deux

prélevements. En tout, ce sont donc plus de 50 produits chimiques différents qui ont été découverts. Aucun des 72 sujets de l'étude ne profite d'analyse vierge de toute contamination. Les parents sont ahuris.



Au printemps dernier, les familles des six communes étaient invitées à s'inscrire pour faire tester leurs enfants.

Des pesticides interdits

Parmi la cinquantaine de produits retrouvés, 14 interrogent plus que les autres : il s'agit de pesticides interdits. Il y a par exemple des néonicotinoïdes pourtant proscrits depuis 2020. D'autres, comme le lindane, ont été bannis depuis plus de vingt ans. Quant à l'usage de la dieldrine, lui, il a été suspendu il y a plus de cinquante ans.

Comment peuvent-ils se retrouver en 2024 dans l'organisme des enfants ? La persistance de ces produits dans l'environnement constitue une première explication mais ce n'est pas la seule, selon la chercheuse venue déchiffrer les résultats aux parents. « Il y a des corrélations statistiques entre la proximité des enfants par rapport aux champs, et un taux élevé de certains pesticides interdits, analyse Laurence Huc. Ça nous laisse supposer que certains agriculteurs en utilisent toujours dans le secteur. » Les visages des parents s'assombrissent au fil des explications.

Sources multiples

L'agriculture reste l'une des plus grandes émettrices des pesticides retrouvés. Propamocarbe, pendiméthaline, thiabendazole... « C'est une pollution invisible mais diffuse, commente la chercheuse. D'autant que nous avons fait le test une seule fois, mais que les pesticides utilisés changent tout au long de l'année en fonction des cultures. »



Des traces de pesticides interdits depuis plus de 50 ans ont été retrouvées chez certains enfants.

Parmi les molécules retrouvées, certaines sont également issues de la pollution domestique. C'est le cas du fipronil utilisé contre les puces chez les animaux, ou du 2-phénylphénol que l'on retrouve dans les détergents. Le traitement du bois (poutres, parquet, terrasse...) peut également rejeter de nombreuses molécules chimiques.

« Effet cocktail »

« Certains de ces pesticides sont cancérigènes, reprotoxiques, neurotoxiques ou perturbateurs endocriniens », met en garde Laurence Huc. Pour certains enfants, il a été recensé jusqu'à dix molécules chimiques différentes dans les cheveux. Hausse des fausses couches, de l'infertilité, de l'autisme... « On en constate les conséquences dans nos cabinets tous les jours », assure avec agacement le médecin Louis-Adrien Delarue, membre de l'association Alerte des médecins sur les pesticides.

« *On a retrouvé que trois molécules dans ses cheveux, je me considère presque comme un chanceux !* »

À cela, il faut ajouter de probables « effets cocktails » prévient également la toxicologue : « On connaît comment peut se comporter chaque molécule individuellement, mais combinée aux autres, on peut craindre que ce soit encore pire », souligne-t-elle. Les études sur le sujet manquent.



Franck Rinchet-Girollet, porte-parole de l'association Avenir, Santé, Environnement, lors d'une marche organisée à La Rochelle en décembre 2022.

Jean-Christophe Sounalet / SO

Colère et consternation

Avant l'annonce des résultats, une manifestation avait été organisée à La Rochelle dans l'après-midi. Après l'annonce, la consternation domine chez les parents. Un habitant de Dompierre par exemple, a fait tester sa fille de 12 ans. « On a retrouvé que trois molécules dans ses cheveux, je me considère presque comme un chanceux ! », ironise-t-il. Avec sa femme, ils s'étaient préparés au pire : « On s'est dit que si on faisait tester notre fille, il fallait être prêt à prendre de grosses décisions en fonction des résultats, comme celle de déménager. » Le père de famille doit encore prendre du temps pour décoder les résultats de sa fille dans le détail.

Lise, qui se disait « inquiète » au début de la soirée, est sortie « en colère ». « Il y a dû y avoir des abus de la part des agriculteurs », s'énerve la maman. « On se refait le film. Est-ce pour ça que mon mari a une maladie chronique ? Que nous avons dû faire des PMA pour nos trois enfants ? Que notre dernière fille est née très prématurément à seulement vingt-cinq semaines ? On ne le saura sans doute jamais. »